

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **82 (1946)**

Heft 37

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: Comité central S.R.R. — S.L.V. — S.P.R.: Séance commune. — Vaud : Dans les sections: Vevey. — Nécrologie: Cl. Golay. — Musée scolaire. — S.V.T.M. et R.S.: assemblée générale. — Société évangélique vaudoise. — Genève: U.A.E.E.: Après une enquête. — S.G.T.M. et R.S.: sortie automnale. — Neuchâtel: Assemblée trisannuelle. — Nouvelle des sections: Val-de-Travers. — Jura: Loi sur les traitements. — Informations: Ecolier romand et Journal de Parents.

Partie pratique: G. Basset: Exercices gymnastiques pour les enfants de 5 à 6 ans. — Vocabulaire. — G. Bory: Etude de quelques cantons. — P. G.: Dissémination des graines. — P. G.: Observations à faire en septembre-octobre. — Un bouchon ouvragé.

PARTIE CORPORATIVE

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

Samedi 28 septembre 1946 à Neuchâtel

Extraits des délibérations

Présidence: Dr Junod, président.

Absent: Ch. Jeannerat, absent du pays, que la convocation n'a pu atteindre. Le futur président de la S.P.R. a été empêché de répondre à notre invitation.

Séance de liquidation, comme le fait remarquer le président. En effet, depuis notre dernière réunion, le 16 juin dernier, bien des événements regardant notre association se sont passés. En outre, le moment est proche où le Comité jurassien va passer la main. Il doit remettre à son successeur une situation nette, lui laissant les mains le plus libres possible dans son activité future. Il y a tout d'abord le

Congrès de Delémont. Il a laissé un excellent souvenir, à en croire les nombreux témoignages parvenus au Comité d'organisation. Les choses avaient été bien préparées et les divers actes se sont déroulés sans trop d'accrocs, en dépit d'un retard inévitable dans l'exécution du programme, retard dû à l'ampleur de la discussion du rapport, samedi matin, et qui a eu une fâcheuse répercussion toute la journée. Mais cette discussion pouvait-elle être décemment écourtée, escamotée? Au fait, le programme était-il trop chargé? On peut se le demander; mais quel numéro aurait-on pu supprimer?... Manifestation réussie, en dépit aussi du mauvais temps du dimanche, qui ne contraria pas trop les participants aux deux excursions: leur bonne humeur n'en fut certes pas altérée!

Certaine presse jurassienne, la même qui, en 1928, avait donné un compte rendu faux et tendancieux du Congrès de Porrentruy, a essayé d'entamer une polémique sur le terrain religieux, à propos d'une des thèses du rapport Ziegenhagen, visant la laïcité des écoles publiques. Mais le principe, malgré l'équivoque que le terme peut faire naître, est solidement établi. L'art. 27 de la Const. féd. a fait ses preuves; grâce à lui la Suisse jouit de la paix confessionnelle: il est inattaquable.

Les comptes ne sont pas définitivement établis, mais la situation paraît être satisfaisante. L'appoint financier des sections a été le bienvenu et a permis de mettre les cartes de fête à un prix abordable. A relever le geste de la S.P.V. qui a si généreusement subsidié ses membres participants.

Un compte rendu ne sera pas imprimé. Le sténogramme de la discussion du rapport sera classé aux archives.

Le Congrès de la F. I. A. I., à Genève, a suivi celui de la S. P. R.. Il fut minutieusement organisé par l'U. I. G. : quelques membres — nous n'en citons aucun, crainte d'en oublier — se sont dévoués sans compter. Cette première reprise de contact était attendue ; elle fait bien augurer des futures relations entre instituteurs sur le plan international. Au reste, nous renvoyons nos lecteurs à la relation de ces journées publiée par Willemin dans l'*Educateur* du 28 septembre.

Accueil des collègues étrangers et de leurs enfants. Le président Junod constate dans son rapport — dont un résumé a été publié dans l'*Educateur* — le résultat bienfaisant de l'entreprise. Ce sera certainement une des plus belles réalisations du Comité jurassien. Que les sections qui, par leur décision généreuse de voter une cotisation supplémentaire en faveur de l'entreprise, soient remerciées. La somme ainsi réunie a été importante, encore qu'insuffisante ; il a fallu faire appel à notre Caisse de secours, selon l'autorisation donnée par l'assemblée des délégués de Neuveville.

Les **instituteurs du Luxembourg** ont demandé qu'on veuille bien leur envoyer quelques manuels scolaires français, nos collègues suisses allemandiques leur en ayant fait parvenir une certaine quantité en langue allemande. Nous nous sommes adressés aux départements cantonaux de l'Instruction publique. Seul, celui de Neuchâtel nous a répondu favorablement.

Divers autres points sont encore liquidés. L'*Educateur* fait l'objet d'un rapport circonstancié du rédacteur. Le caissier expose la situation financière qui, elle aussi, pâtit de la dureté des temps et du renchérissement de la vie.

S. L. V. — S. P. R.

Réunion annuelle des Comités

Neuchâtel, le 29 septembre 1946

Présidence : M. Egg, président du S. L. V.

Sont présents : du S. L. V. : MM. Fink, Binder, Bähler et Peter, rédacteur de la S. L. Z. ; de la S. P. R. : MM. Junod, Rieder, Rebetez, Serex et les deux rédacteurs, Chabloz et Grec.

M. Wyss, secrétaire de la Société des Instituteurs bernois, fonctionne comme secrétaire.

Village Pestalozzi. Nos deux associations sont représentées dans le Comité du Village Pestalozzi ; le S. L. V. par son vice-président, la S. P. R. par son président. Ils ont été l'un et l'autre à Trogen et ils racontent ce qu'ils ont vu. Leur impression est favorable. M. Fink présente un rapport sur l'état actuel et l'avenir de l'institution. Les instituteurs suisses ne doivent pas s'en désintéresser, pas plus que leurs élèves. M. Fink dit ce que le S. L. V. a déjà fait et ce qu'il se propose de faire encore pour apporter une aide financière indispensable. Les instituteurs romands ne peuvent pas faire moins. Certaines déclarations faites par la déléguée des Etats-Unis au Congrès de la F. I. A. I. laisseraient supposer que l'Amérique ne se désintéresserait pas de cette œuvre internationale. M. Junod se charge de renseigner la presse pédagogique de l'U. S.

Ordonnance fédérale sur l'enseignement de la gymnastique et l'organisation des sports. Le S. L. V. a reçu, tout dernièrement, un projet réglementant l'enseignement de la gymnastique dans les écoles et l'organisation para et postscolaire des sports. Il fut invité à donner son avis

dans un délai très rapproché. La S. P. R. n'a rien reçu. Nous nous en étonnons. Son comité demandera sans retard le document en cause afin de transmettre, elle aussi, ses observations au Conseil fédéral. Sans préjuger de la question, cette ordonnance fédérale empiète sur les prérogatives des cantons ; se justifie-t-elle ? Dans tous les cas, les instituteurs, directement intéressés, doivent dire leur mot.

Entrée de la Suisse dans l'UNESCO (United nations educational, Scientific and cultural organisation — organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Au moment où une décision à ce sujet va être prise par nos Hautes autorités, nous jugeons opportun d'émettre le vœu au Département fédéral de l'Intérieur que, parmi les représentants de la Suisse, il n'y ait pas seulement des fonctionnaires, mais aussi des pédagogues, la chose les intéressant tout particulièrement.

Ecoles suisses à l'étranger. Lors du Congrès des Suisses à l'étranger tenu à Zurich au cours de l'été, il fut parlé de la situation des écoles suisses hors du pays. Quelques directeurs et maîtres de ces écoles exprimèrent leur satisfaction de voir le corps enseignant suisse s'occuper d'elles. Il est nécessaire que leurs maîtres soient tenus au courant du mouvement pédagogique et des changements dans les méthodes d'enseignement. Le S. L. V. leur adresse régulièrement et gratuitement un abonnement à la *Schw. Lehrerzeitung*. La S. P. R. enverra l'*Educateur* aux écoles de Gênes et d'Alexandrie.

Admission dans les écoles moyennes des élèves venant des écoles suisses à l'étranger. Ces élèves, de préparation fort diverse, rencontrent souvent des difficultés à être admis dans les écoles secondaires suisses. Les conditions d'admission varient naturellement d'un canton à un autre, sinon d'un établissement à l'autre. Une requête émanant de nos deux associations demandera à la Société des maîtres de gymnases d'étudier ce cas spécial avec bienveillance et d'envisager peut-être des admissions conditionnelles précédant un temps d'essai.

Divers. Le S. L. V. a déjà fait quelques envois de matériel d'enseignement aux instituteurs du Luxembourg. Quelques manuels de langue française seront les bienvenus. Toutefois les maîtres eux-mêmes, dont les collections pédagogiques ont été anéanties, auraient besoin de livres de documentation : histoire, géographie, sociologie, didactique. Que chacun veuille bien inspecter sa bibliothèque et prélever en faveur de nos collègues les exemplaires en double ou ceux ne les intéressant plus. Un centre de ramassage va être organisé.

Le local du Bureau exécutif de la F. I. A. I. ayant été mis à sac, il s'agit de le remeubler ; la Suisse est mieux que tout autre pays à même de le faire. Le S. L. V. a déjà envoyé au secrétaire Dumas une machine à multicopier. La S. P. R. fera parvenir une machine à écrire. Le montant de ces envois sera déduit des cotisations annuelles.

Avant que la séance ne soit levée, le président Junod, au nom du comité S. P. R., prend congé de ses collègues alémaniques. Il les félicite de l'esprit de compréhension qui les anime, de la franche cordialité qui ne cesse de régner dans nos réunions, se réjouit du travail accompli et forme les vœux les plus sincères pour que ces relations nécessaires se continuent et s'affermissent. Le président Egg, le collègue Bähler, en un savoureux « glärnertüschi », ainsi que le rédacteur Peter, répondirent en termes cordiaux. Une partie tout intime et des plus amicales suivit le repas pris en commun. C'est avec une mélancolie non dissimulée que le rédacteur du *Bulletin* rédige pour la dernière fois le compte rendu de ces séances annuelles qui lui permirent de nouer de solides amitiés.

VAUD**DANS LES SECTIONS**

Vevey. Chronique. — Au cours de l'été et au début de cet automne, notre section s'est réunie deux fois pour entendre des causeries intéressantes et examiner diverses questions d'ordre corporatif.

En juin dernier notre collègue *Knuchel*, de Montreux, nous relata le séjour qu'il fit à Cannes en avril 1946 où il prit part à la semaine d'initiation pratique à la méthode *Freinet*. Knuchel a été vivement impressionné, tant par l'ambiance fraternelle qui fut celle du cours, que par le relief extraordinaire de la personnalité du grand pédagogue français. Il étaya son récit par la projection à l'épiscope de plusieurs travaux d'élèves tirés des fameuses brochures écrites et illustrées par les enfants et publiées aux Editions de l'*Imprimerie à l'Ecole*, Vences (Alpes maritimes).

Ce contact avec des collègues français venus d'un peu partout fut émouvant, nous dit en terminant Knuchel.

Les quelque cinquante collègues qui applaudirent le conférencier dans la salle des Remparts de La Tour-de-Peilz s'y retrouvèrent ce mardi 1er octobre, attirés par la causerie sur « Quelques aspects de l'enseignement actuel du dessin » que devait donner M. *Emile Pahud*, maître aux Ecoles normales. Ils ne furent certes pas déçus ! M. Pahud, orateur disert, est un artiste doublé d'un psychologue averti. — Le dessin, nous dit-il, est pour l'enfant le moyen d'exprimer une impression. C'est cette impression qu'il est nécessaire de savoir lire avant de corriger ou de critiquer. L'enfant aime les couleurs vives ; donnons-lui la possibilité de les poser sur une feuille dans tout leur éclat par le moyen de l'aquarelle ou du crayon de couleur.

M. Pahud fit projeter sur l'écran une belle série de travaux d'enfants. Il nous montra les choses très fraîches que l'on peut obtenir au moyen — qui s'en douterait — de l'encre d'école ! Il n'eut pas de peine à nous convaincre que les six crayons de couleurs que nous livre le Bureau des fournitures sont plus que suffisants pour permettre de créer des motifs décoratifs plaisants, d'un goût achevé.

Ces deux causeries furent très appréciées. On peut les recommander aux présidents de sections désireux d'étoffer l'ordre du jour des assemblées d'automne.

A. S.-C.

NÉCROLOGIE

† **Clara Golay.** Le vendredi 11 octobre, on a rendu à Poliez-le-Grand les derniers devoirs à Mlle Clara Golay, institutrice, enlevée prématurément à l'affection de son entourage, après 27 ans d'enseignement à la tête de la 2e classe du village. Une âme d'élite s'en est allée, une « maîtresse » accomplie qui a marqué de son empreinte de nombreuses volées d'écopiers. Tour à tour, le pasteur de la paroisse, le syndic de la commune, M. l'inspecteur Perriraz, M. Nivelaz, président de la Section d'Echallens S. P. V., ont relevé les rares mérites de celle qui fut une institutrice modèle, une collègue loyale, une fidèle servante du pays.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Catalogue. Il nous revient que, pour des causes diverses, certaines classes ne possèdent plus notre catalogue de base de 1939. Comme nous

en avons un stock suffisant, nous prions nos collègues à qui manquerait ce catalogue, de nous en aviser. Nous le leur enverrons *gratuitement*.

Alb. C.

S. V. T. M. ET R. S.

Le Comité a le plaisir de vous annoncer l'assemblée générale d'automne, à l'Ecole Normale, le

samedi après-midi 26 octobre prochain à 14 h. 30 précises.

1. *Partie pratique :*

R. Bouquet : Un centre d'intérêt au degré supérieur : L'histoire de Montreux.

E. Baechtold : Travail manuel avec un minimum d'outillage.

2. *Partie générale :*

La neutralité active et institutionnelle, un moyen de concilier le double impératif de collaboration internationale et de neutralité qui s'impose actuellement à la Suisse ; par M. D. Lasserre, prof. d'histoire à l'Ecole nouvelle et au gymnase des jeunes filles, membre de la Commission consultative convoqué par le Département politique fédéral pour discuter la question des relations entre la Suisse et l'organisation des Nations Unies.

Invitation cordiale à tous les collègues.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Le Comité rappelle à ses membres et à tous les collègues que cela peut intéresser la séance annuelle du *mercredi 23 octobre*, à 14 h. 15 (Ecole Normale). Au programme : causerie-interview de M. Carl Rehfuß, sur le thème : Culture vocale de nos sociétés de chant ; séance de direction et d'interprétation par M. Hermann Lang ; entretien sur la lecture à vue.

Cotisation annuelle Fr. 3.—, payable à l'entrée.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Assemblée ordinaire d'automne, le *samedi 26 octobre 1946*, à 14 h. 30, dans la Grande Salle du Carillon, 1er étage, rue des Terreaux 22, à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Culte d'ouverture par M. le pasteur Charles Freundler, de Lausanne.
 2. Conférence de M. Henri Parel, professeur à Lausanne, sur : « Quelques aspects pittoresques de la vie de collègue et d'université en Angleterre. »
 3. Election de 2 membres au Comité.
 4. Divers et propositions individuelles.
- Séance publique et gratuite.

GENÈVE**U. A. E. E.****APRÈS UNE ENQUÊTE...**

Le problème toujours plus difficile du recrutement des candidates à l'enseignement primaire et infantin est un de ceux qui préoccupent vivement les associations du corps enseignant.

Bien que le projet législatif pour l'abrogation de la loi dite du « cumul » fut de nature à apporter un allègement, il nous avait paru intéressant de connaître l'opinion de la jeunesse féminine en notre école secondaire à l'égard de la profession d'institutrice.

Pour cela, le Comité, en accord avec Mme Passello, alors inspectrice, avait soumis à M. Grandjean, secrétaire du Département, un projet d'enquête destiné aux élèves des trois degrés supérieurs de l'école secondaire.

Après en avoir approuvé l'idée et quelque peu remanié la forme, ce fut le questionnaire suivant que M. Grandjean expédia :

- « 1. Deviendriez-vous volontiers
 - a) institutrice ?
 - b) maîtresse infantine ?
2. Sinon, ce qui vous arrête, est-ce
 - a) la difficulté du concours ?
 - b) la longueur des études (3 ans) ?
 - c) leur difficulté ?
 - d) le montant des indemnités pendant les études ? Fr. 1500.— la 1re année ; Fr. 2400.— infantine la 2e année ; Fr. 3000.— primaire la 2e année ; Fr. 3200.— infantine la 3e année ; Fr. 4000.— primaire la 3e année.
 - e) enfin les traitements (après 3 ans d'études) ? Fr. 4800.— à 6000.—, maîtresses infantines ; Fr. 5200.— à 7600.—, institutrices primaires.
 - f) l'engagement de rester au moins 5 ans au service du Département après les études pédagogiques.
3. Avez-vous l'impression que d'autres études vous donneront des débouchés plus nombreux ou de meilleures situations ?
4. Eventuellement d'autres raisons ou remarques personnelles ? »

A la suite de cette consultation, 220 réponses valables rentrèrent. Parmi celles-ci 186 sont négatives, 31 favorables et 3 éventuelles.

De ce dépouillement, M. Grandjean fit un rapport très détaillé dont il tira les conclusions suivantes :

« Cette enquête est donc intéressante ; elle montre d'une part que la situation réelle faite aux candidates et au corps enseignant est mal connue : certains croient encore, malgré tout ce qu'on a dit, que tout mariage est interdit ; elles ignorent aussi la loi de 1945 qui permet même à une institutrice qui a épousé un collègue de terminer son engagement de cinq ans, donc sans rembourser les indemnités reçues. Elle prouve aussi que la légende des cours trop coûteux a la vie dure : les cours à l'Institut des sciences de l'éducation coûtent au maximum Fr. 600.—, qu'est-ce en regard des Fr. 7100.— à Fr. 8500.— que reçoivent les candidates des diverses catégories ?

D'autre part, elle donne des chiffres instructifs : la difficulté des études n'est pas déterminante pour une très grande majorité, ni leur longueur, ni la difficulté des concours — qui n'est crainte que par les futures candidates —, ni les indemnités, ni les traitements. Par contre l'engagement de 5 ans après les études effraie la plupart des jeunes filles ; elles ne font pas de relation entre le fait que les candidats étant payés, il est normal que l'Etat, indépendamment de toute autre considération — notamment celle de s'assurer un personnel suffisant — se fasse rembourser ensuite en travail. Enfin, la grande majorité des réponses montre que les jeunes filles croient qu'elles trouveront facilement d'autres débouchés meilleurs et, surtout, plus nombreux. Cela prouve un bel optimisme, bien naturel chez des jeunes filles de 16 à 19 ans.

Une troisième conclusion est que le Département doit organiser mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent sa propagande. Ce questionnaire a déjà renseigné quelques jeunes filles ; elles sont venues à la réunion du Collège au cours de laquelle MM. Grandjean et Dottrens ont parlé des études pédagogiques aux élèves. Un texte complet devra être tiré et remis à tous les élèves et aux maîtresses secondaires, qui ne semblent pas toujours au courant des dispositions légales et réglementaires.»

Ces judicieuses considérations éclairent d'un jour nouveau certains aspects de la question et indiquent dans quel sens doivent porter nos efforts pour renseigner et intéresser les jeunes filles à la profession d'institutrice.

A. Cullaz.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

SORTIE AUTOMNALE

Le Comité de la S.G.T.M. dont l'un des buts est l'organisation d'excursions et de visites en relation avec l'enseignement, avait convoqué ses membres pour une promenade à la *Réserve de la Pointe à la Bise*.

Par une magnifique journée de septembre, troublée seulement par le cri strident du râle d'eau et le pépiement étourdissant des étourneaux qui s'abattent au crépuscule dans les roseaux pour y passer la nuit, M. Emile Dottrens nous donna de nombreux renseignements sur le lac et sur la Réserve (topographie, flore, faune, migrations, etc.). M. Mon-genet, des S. I., nous expliqua le fonctionnement de la station de pompage et la javellisation de nos eaux potables. Quant à M. Simonet, infatigable, il déterminait tout ce qu'il trouvait pendant que M. Lendner, qui nous avait fait l'honneur de se joindre à nous, dénichait entre autres l'Ecuelle d'eau et la Samole, plantes rares et caractéristiques de la Pointe à la Bise.

Que nos guides compétents soient, ici, vivement remerciés.

L. P.

NEUCHÂTEL

S. P. N. - ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

Le Comité de la section du Locle nous communique les précisions suivantes au sujet du dernier point de l'ordre du jour :

A l'issue de la conférence Nicollier, les participants pourront

ou assister à une « présentation des plus récents films sonores et muets » par le secrétariat romand du Cinéma scolaire, ou visiter le Technicum du Locle.

Ainsi donc, tout est préparé pour une journée attrayante et bien remplie. Rendez-vous au Locle, le 26 octobre. S. Z.

NOUVELLES DES SECTIONS (*retardé*)

Val-de-Travers. La secrétaire de la section nous a fait parvenir un bref rapport de la séance tenue à Couvet, le 23 juin. Nous relevons l'essentiel de ce rapport, en priant son auteur d'excuser le retard.

« Cinquante collègues sont réunis, sous la présidence de Philippe Lebet. Il est pris acte, avec regret, de plusieurs démissions : Mlle Marie Magnin et Etienne Jacot, retraités, deviennent membres honoraires ; Mlle Hélène Magnin et Charles Zwahlen ont été appelés en d'autres districts. Le président souhaite une cordiale bienvenue à deux nouveaux membres de la S. P. N. : Mlle Josette Würgler et M. Jean-Pierre Schopfer.

Parole est ensuite donnée à notre collègue Fritz Humbert-Droz, président de la section de Neuchâtel, au sujet de la revision du statut du « Fonds scolaire de prévoyance ». Exposé clair, précis et fort intéressant, portant sur une étude comparative des lois et règlements régissant notre caisse, celle des maîtres secondaires et celle des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

Une fusion de ces trois fonds présenterait de grands avantages ; mais elle se heurte, de notre côté, à des difficultés financières. Nous demanderons la fusion, mais il faut, dit le conférencier, que le corps enseignant primaire prouve par un geste l'intérêt qu'il porte à son Fonds de retraite. Ce geste, qui ne peut être que symbolique, est destiné pourtant — notre collègue en est certain — à avoir une heureuse influence sur les décisions qui pourraient être prises par les autorités compétentes.

Tous les membres présents sont convaincus par les arguments présentés et la proposition de M. Humbert-Droz : versement volontaire d'une contribution de Fr. 20.—, ou plus, par membre, est adoptée à l'unanimité. »
La secrétaire : M. L.

JURA

LOI SUR LES TRAITEMENTS DU CORPS ENSEIGNANT DES ÉCOLES PRIMAIRES ET MOYENNES (*suite*)¹

Comme je l'annonçais la semaine dernière, voici la comparaison des deux textes de loi. Elle fera mieux ressortir toutes les modifications qui porteront leurs effets dès le 1er janvier 1947. Je rappelle aux collègues des autres cantons que l'augmentation des traitements est prise momentanément sur les allocations qui sont diminuées d'autant de sorte que les traitements réels ne subissent aucune modification. Les chiffres et les textes entre parenthèses et en italiques sont ceux de la loi de 1920.

¹ Voir l'*Educateur* du 12 octobre.

A. Traitements.

Article premier. Le corps enseignant de l'école primaire touche en fait de traitement initial :

les instituteurs	Fr. 4 500.—	(Fr. 3 500.—)
les institutrices	Fr. 3 700.—	(Fr. 2 850.—)
les maîtresses de couture, par classe	Fr. 600.—	(Fr. 450.—)

Art. 11. Les maîtresses de couture non brevetées reçoivent un traitement annuel de Fr. 450.— (Fr. 300.—).

Art. 13. L'Etat contribue à la rétribution du personnel enseignant d'établissements spéciaux non entretenus par lui pour enfants sourds-muets, aveugles, faibles d'esprit et épileptiques (art. 55 de la loi du 6 mai 1894 sur l'instruction primaire) sous forme d'une subvention annuelle de Fr. 1 600.— par poste d'instituteur ou d'institutrice (Fr. 1 200.—). Cette contribution sera versée également pour le traitement des directeurs et directrices des établissements dont il s'agit.

L'Etat subventionne aussi les écoles frœbeliennes (« jardins d'enfants ») (loi de 1920 : néant).

Art. 16. Le corps enseignant des écoles secondaires et des progymnases qui n'ont pas de section supérieure touche en fait de traitement initial :

les maîtres	Fr. 7 000.—	(Fr. 5 500.—)
les maîtresses	Fr. 6 200.—	(Fr. 4 700.—)
les maîtresses de couture par classe	Fr. 650.—	(Fr. 500.—)

La différence entre le traitement des maîtres primaires, y compris les prestations en nature, et celui des maîtres aux écoles secondaires et progymnases doit être d'au minimum Fr. 1 500.— (loi de 1920 : néant).

Art. 25. Le Conseil exécutif fixe la rétribution des remplaçants, le minimum en étant, par jour de leçons :

dans les écoles primaires	Fr. 18.—	(Fr. 14.—)
dans les écoles secondaires et progymnases	Fr. 21.—	(Fr. 16.—)
dans les sections supérieures	Fr. 24.—	(Fr. 18.—)

Art. 33. Si un membre du corps enseignant des écoles primaires ou des écoles moyennes (y compris les maîtresses de couture) vient à mourir en laissant des proches dont il avait la charge, ceux-ci ont droit à son traitement pour le mois en cours et les deux mois suivants (et les six mois suivants).

Quand les proches ne sont pas au bénéfice de prestations de la Caisse d'assurance des instituteurs le traitement continue de leur être versé pendant trois mois en sus du mois courant. En cas de besoin particulier, le Conseil exécutif peut le leur accorder pour deux autres mois encore. (Dans les cas particuliers le Conseil exécutif peut décider que le traitement sera payé pendant six autres mois encore.)

Est en outre supprimé le paragraphe suivant :

Art. 14. Obtiendront des subventions extraordinaires : a) les communes qui... ainsi que, dans les régions écartées, pour l'allocation de suppléments (« suppléments de montagne ») aux traitements du corps enseignant.

B. Quote-part des communes.

Art. 3. La quote-part des communes au traitement initial est, suivant leur capacité financière (art. 6 et s.) :

pour les instituteurs et institutrices primaires, de Fr. 800.— à Fr. 3 300.— (*de Fr. 600.— à Fr. 2 500.—*) ; pour les maîtresses de couture de Fr. 150.— à Fr. 450.— (*de Fr. 125.— à Fr. 325.—*).

Art. 15. La quote-part des communes au traitement initial (des maîtres aux écoles moyennes) est, suivant leur capacité financière, de Fr. 2 000.— à Fr. 4 500.— (*de Fr. 1 600.— à Fr. 3 500.—*) par place de maître ou maîtresse et de Fr. 175.— à Fr. 475.— (*de Fr. 150.— à Fr. 450.—*) pour les maîtresses de couture. (A suivre.) P.

INFORMAT IONS

ECOLIER ROMAND ET JOURNAL DES PARENTS

Le comité de direction de ces deux journaux a tenu son assemblée annuelle le 19 septembre, à Lausanne.

La présidence, assumée depuis trois ans par Mme Moret-Riess, de Genève, passe au Jura bernois pour une nouvelle période de trois ans. M. Louis Jaccard, ancien chef de service, est prié de rester au comité, afin de le faire bénéficier de son expérience.

M. Michel, le futur président de la S. P. R., rappelle que le « Journal des Parents » fut une réalisation pratique immédiate des thèses votées par le congrès de Porrentruy. Une nouvelle rubrique, tenue par des maîtres, y reprend le problème de la collaboration de la famille et de l'école. M. Graz, rédacteur de ce journal, a su lui donner un ton vivant en tirant parti d'exemples concrets pris dans la vie de tous les jours.

L'« Ecolier Romand pour les Cadets » progresse et se réjouit d'avoir de nombreux abonnés.

Deux numéros de l'« Ecolier Romand » méritent une mention spéciale. Ils sont consacrés, l'un à Pestalozzi, l'autre à Jaques-Dalcroze. Un autre est réservé à des passages tirés de quelques-uns des travaux innombrables présentés au « concours du pain ». Les documentaires intéressants, où l'histoire, la nature, l'industrie, l'artisanat ont leur part, des nouvelles et récits passionnants, des travaux manuels, le courrier du professeur Alambic, très apprécié, des concours auxquels répondent jusqu'à 285 abonnés, remplissent abondamment les pages de ce journal. Un contact direct s'établit entre la rédaction et les abonnés par l'offre des matériaux nécessaires à certains travaux manuels par des prêts de livres ou par la remise de sachets de tournesol. Pour toute la peine et l'enthousiasme qu'elles mettent à la rédaction et à l'administration de l'« Ecolier Romand », Mme Chenuz-Meystre et Mlle Chapuizat ont droit à de vifs remerciements.

Il faut signaler qu'à l'envers des autres journaux, l'« Ecolier Romand » n'a pas augmenté son prix modique. Cette œuvre si désintéressée de « Pro Juventute » est connue dans beaucoup de classes de nos cantons romands. Elle mérite de trouver le chemin de plus nombreuses, et de retenir l'attention des maîtres et des élèves. M. Rumley.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES GYMNASTIQUES POUR LES ENFANTS

DE 5 A 6 ANS

I. Ex. d'ordre : *Formation en plusieurs groupes.*

a) Désigner un chef pour chaque groupe ; tout le monde circule librement ; au signal les chefs s'arrêtent immédiatement et les autres élèves viennent le plus rapidement possible s'agenouiller autour d'eux.

b) Les élèves sont assis près de leur petit chef ; ils ferment leurs yeux et comptent à haute voix jusqu'à 10, pendant que les chefs se sauvent choisir une autre place. A 10, on ouvre les yeux et on rejoint son chef en courant sur la pointe des pieds. Au lieu de compter, on peut chanter une mélodie très simple composée par les petits élèves.

II. Exercice de bras : *Le nœud.*

Mouvement de « nouer » devant la poitrine, suivi d'une extension des bras de côté.

« Fais un nœud, serre-le bien ».

Nouer devant la poitrine sur : « Faisun — Serrele — »

Extension des bras de côté : « ...nœud — bien ».

III. Exercice de tête : *Le balancier.*

Position « assis tailleur » : flexion de la tête de gauche à droite :

tic tac tic tac tic tac

Laisser les épaules tranquilles pendant le mouvement de tête.

On peut prendre également cet exercice : position debout, jambes écartées, mains dans le dos.

IV. Exercice de jambes : *Le cheval de cirque.*

Le cheval est dressé sur ses 2 pattes de derrière ; celles de devant sont repliées. Il frappe en cadence son pied gauche arrière et le relève en fléchissant le genou, puis c'est le tour du pied droit et régulièrement 4 fois un pied et 4 fois l'autre, etc.

V. Exercice de rotation du tronc : *La girouette.*

Position debout, écartée, bras en avant, mains liées ; rotation du tronc de gauche à droite.

« Gri, gri, gri » suivre le tempo du vent qui souffle plus ou moins fort. Un seul élève peut représenter le vent ; ou, encore mieux : par deux, l'un est la girouette, l'autre le vent.

VI. Exercices dorsaux (flexions en arrière) : *Sur la plage.*

Se coucher à plat ventre « sur le sable », frapper la vague, un bras après l'autre, aussi loin que possible en avant.

VII. Exercice d'équilibre : Attraper un bonbon.

En équilibre sur la jambe droite, la jambe gauche levée à angle droit ; bras le long du corps : venir prendre avec les dents un « bonbon » en équilibre sur le genou gauche et se redresser pour le manger.

1-2 = flexion, prendre le bonbon

3-4 = redressement

5-6-7-8 = manger

9-10 = Changer de jambe.

VIII. Exercice de flexion latérale : Le polichinelle.

Sauter position écartée et revenir à la position normale.

Polichinelle a bien sauté
écarter serrer écarter serrer

puis flexion latérale de gauche à droite

Polichinelle va s'arrêter
gauche droite gauche droite

IX. Exercice abdominal : La chaise à bascule.

Position assise jambes croisées : saisir la pointe des pieds et ne plus lâcher. Balancement en arrière et retour dos droit.

X. Exercice de décontraction : Dormir.

Jouer ou chanter une mélodie calmante. Vérifier la décontraction en soulevant les jambes, les bras et la tête.

G. Basset

VOCABULAIRE*Synonymes I*

Choisir, dans la colonne de droite, le complément qui convient à chacun des noms de la colonne de gauche :

Les contes, les comédies, l'histoire, les tragédies, les fables, les lettres.	de Molière, de Corneille, de Perrault, de Mme de Sévigné, de Florian, de Michelet.
Ecriteau, épitaphe, épigraphe, enseigne, inscription.	d'un livre, d'un magasin, d'un tombeau, d'un monument, d'une rue.
La cime, le comble, le faite, le sommet, le bout.	d'une maison, des grandeurs, d'un arbre, d'un bâton, de la tête.
La mer, l'île, le détroit, le golfe, l'isthme, le mont, le pic, la chaîne, le lac, le cap, l'océan, les collines, le canal, la pointe.	Blanc, de Gibraltar, Indien, Horn, du Raz, du Caucase, Ladoga, du Midi, d'Azof, du Lion, de Ré, du Nord, de Corinthe, de Moravie.
Bourriche, caisse, picotin, pot, tasse, seau.	de confitures, d'eau, de savon, d'huîtres, d'avoine, de café.

Synonymes II

Choisir, dans la colonne de droite, le complément qui convient à chacun des noms de la colonne de gauche :

Morceau, bout, tranche.	de cigare, de melon, de sucre.
Les griffes, les ongles, les serres.	de l'homme, du lion, de l'aigle.
Collection, réunion, galerie, recueil.	d'anecdotes, de plantes, de tableaux, d'électeurs.
Différence, distinction, variété.	d'âge, de couleurs, de rang.
Carapace, coquille, écaille.	d'huîtres, de limaçon, de tortue.
Débris, décombres, ruines.	d'une maison, d'un pâté, d'un château.
L'arome, le fumet, le parfum.	du café, de la fleur, du rôti.
Les bornes, les limites, le terme.	d'un champ, de l'Océan, de la vie.
Le bâton, la béquille, la crosse, la houlette.	de l'évêque, du berger, de l'infirmier, du voyageur.
Les dents, les crocs, les défenses.	du sanglier, du chien, du cheval.

ÉTUDE DE QUELQUES CANTONS

(Elèves de 10—11 ans)

Introduction

De toutes les disciplines scolaires, la géographie est une des seules qui captive entièrement l'enfant ; elle répond, à tous les degrés, aux multiples besoins de sa curiosité. Elle le captive dès ses premières classes à condition cependant que cette étude se fasse selon la plus simple logique, *hors du livre, dans la nature, dans la vie, dans l'actualité*. Elle comprend deux éléments : l'un immuable qui regarde la géographie physique, l'autre constamment variable qui aborde la géographie économique et politique. Mais ces deux éléments sont étroitement liés l'un à l'autre, dépendants l'un de l'autre ; ils s'expliquent et se justifient. Si l'on veut donc faire de cette branche une étude qui soit autre chose qu'une simple et insipide nomenclature ou énumération ou classification, si l'on veut lui donner un souffle de vie, de réalité, d'utilité, si l'on veut que nos gosses *sentent* et *comprennent* leur pays, qu'ils réalisent ce qui s'y fait et ce qu'il est, il faut que la géographie entre en eux par tous les pores, si je puis dire, de tous leurs sens. Nous les verrons alors s'enthousiasmer, tous, chercher, s'ingénier, apporter un intérêt, une curiosité, un désir de recherche et de documentation qui feront d'eux nos collaborateurs les plus précieux. Quel champ d'activité magnifique pour l'école moderne qui *doit* être une école active, vivante et, selon Pestalozzi, « un foyer de culture et d'éducation nationale. »

Je ne crois pas à l'utilité quelconque d'une géographie « bâclée », étudiée superficiellement, parce qu'un programme mal compris impose une matière trop vaste. Pour la Suisse, par exemple, il est infiniment préfé-

nable de pousser à fond l'étude de quelques cantons ou régions bien choisis. Ce « labourage » donne la vie, la lumière, la couleur nécessaires et laissera des traces profondes dont le profit apparaîtra surtout plus tard. C'est là du reste notre grande tâche : c'est pour demain que nous besognons.

Il m'a semblé que pour mieux faire sentir à nos enfants ce qui est loin de nous par ce qui est près de nous, par ce que nous voyons ou touchons, pour développer leur raisonnement et leur sens d'observation, il est bon de pratiquer cette étude par *parallélisme*. Je m'explique :

J'étudie toujours deux cantons ensemble afin que l'étude de l'un complète ou facilite l'étude de l'autre. Nous les voyons comme sur deux écrans juxtaposés. Je dis bien écrans ce qui signifie « vie » et non pas tableaux. Certains cantons, Vaud, Berne, Valais, sont assez vastes et complexes pour être étudiés seuls. Ils ont en eux-mêmes tous les éléments de comparaison ou d'opposition qui permettent l'application de cette méthode. En outre, il faut prévoir un plan d'ensemble pour l'année, afin que l'on puisse, comme révision, établir un regroupement de ces cantons, chercher les liaisons naturelles, économiques, politiques qui les rapprochent entre eux et par rapport à la Suisse.

L'enfant ne doit jamais avoir l'impression qu'un canton est une partie isolée du tout, vivant sa vie, mais au contraire, que la solidarité économique et que l'union géographique sont des réalités impérieuses qui expliquent la Suisse. Le « climat » suisse, c'est la résultante de deux principes, de deux forces : « la tolérance et la collaboration ».

Je vous présente, ci-dessous, le programme que j'ai établi et exécuté avec ma classe, pendant une année, avec 38 élèves garçons, tous du même âge.

Pour IIe, 2e année

1. Fribourg et Lucerne, cantons du Plateau et des Préalpes.
2. Bâle et Genève, portes de la Suisse.
3. Neuchâtel et Soleure, pays du Jura.
4. Berne.
5. Argovie et Thurgovie, cantons du Plateau.

Les liaisons cherchées

- | | |
|------------------------|--|
| Liaisons naturelles : | Le Jura.
La vallée de l'Aar. |
| Liaisons économiques : | La grande ligne ferrée Genève—Romanshorn.
Les industries du Jura.
Voie du Rhône au Rhin. |
| Liaisons historiques : | L'occupation helvète.
Pestalozzi à Berthoud, Neuhof, Yverdon. |

En outre, étude élargie à la musique, aux arts, à la littérature, aux coutumes, aux hommes célèbres, aux faits historiques éducatifs et moraux.

G. Bory.

Remarques

1. Utiliser largement les cartes, toutes les bonnes cartes.
2. Toujours des croquis simplifiés et peu chargés.
3. Choisir dans l'ensemble de la documentation récoltée ce qui est bon, typique ; ce qui correspond exactement aux plans et titres.
4. Dans les planches marquées E, c'est l'élève qui fait les recherches à domicile. Le résultat de ces recherches (elles captivent l'enfant) est mis au tableau et copié. Dans les planches marquées M, c'est le maître seul ou avec la classe qui cherche et apporte.

(La prochaine étude présentera Genève—Bâle.)

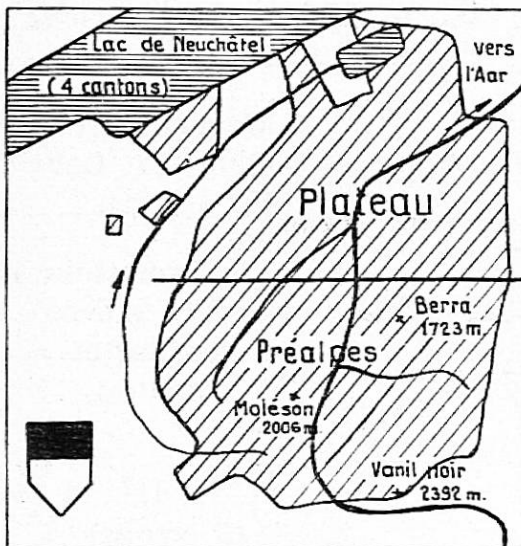
PLANCHE I. E. (2 leçons)

ÉTUDE GÉNÉRALE SUR FRIBOURG ET LUCERNE

(Durée de cette étude 5 à 6 semaines)

Deux cantons bien partagés

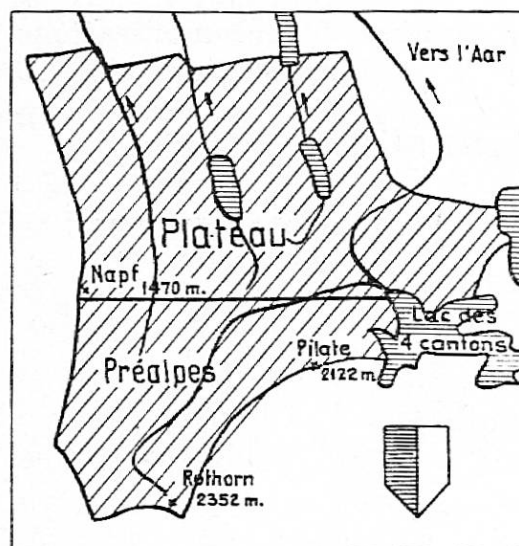
FRIBOURG



Les ressemblances

1. Même grandeur, mêmes confessions ($\frac{1}{5}$ P. ; $\frac{4}{5}$ C.).
2. Le sud dans les Alpes, le nord dans le Plateau.
3. Toutes les rivières coulent au N. dans l'Aar (sauf Veveyse).
4. Ils touchent à un lac des « 4 cantons ».
5. Ils sont situés dans le centre de la Suisse.
6. Leurs montagnes sont de même altitude.
7. Ce sont des cantons très agricoles.
8. Ils ont chacun un lac historique (Morat-Sempach).

LUCERNE



Les différences

1. Fribourg a 4 territoires, Lucerne 2.
2. Fribourg parle 2 langues, Lucerne 1.
3. Fribourg touche à 2 cantons, Lucerne à 5.
4. Fribourg s'élargit au sud, Lucerne au nord.
5. Fribourg-Ville est sur la grande ligne du Plateau, Lucerne, sur la ligne du Gotthard.

PLANCHE II. M et E.
(2 leçons)

Ce que produisent :

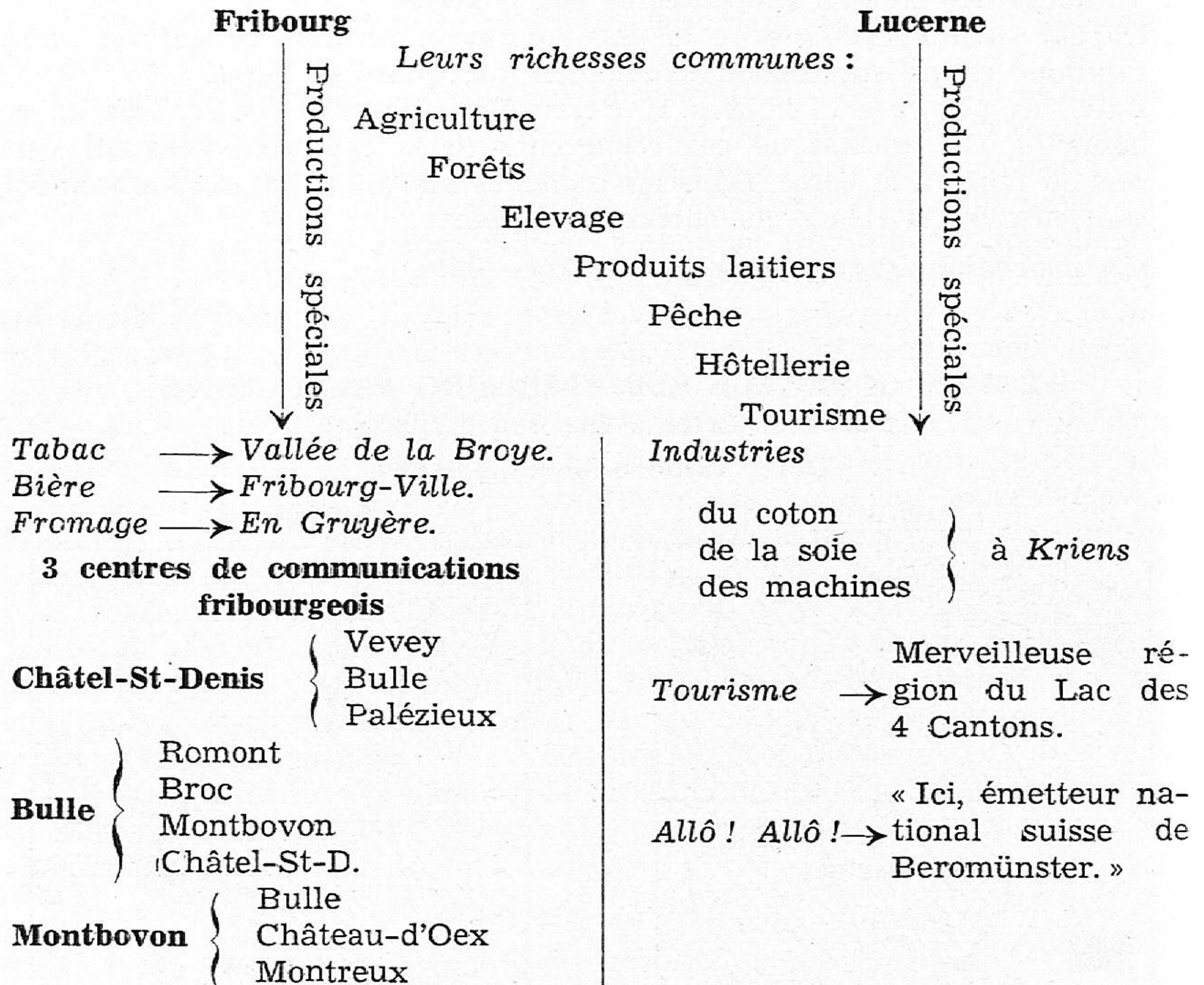
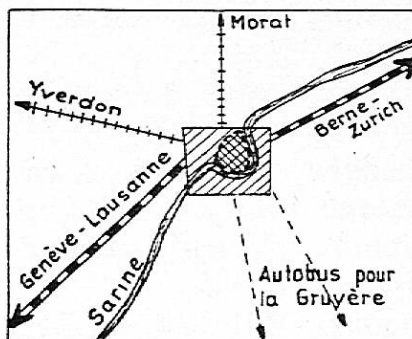


PLANCHE III. M et E.
(2 leçons)

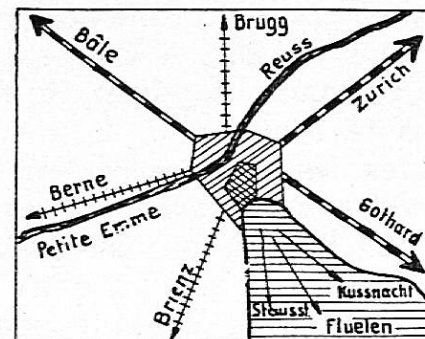
Les principales localités



Fribourg : chef-lieu (25 000 hab.).

Ses murailles antiques, sa cathédrale, ses ponts remarquables, ses écoles, ses industries !

« Les bonnes bières Cardinal et Beauregard ! »



Lucerne : chef-lieu (50 000 hab.).

Ses murailles antiques, ses quais, ses hôtels, la beauté de ses environs !

Elle est le centre du tourisme.
Elle est au cœur de la Suisse.

1. Localités historiques

Morat
Estavayer
Romont
Rue
Gruyères
Fribourg

Des murailles, des châteaux.
C'est tout le moyen âge qui parle.

2. Localités industrielles et commerciales

Fribourg
Romont
Bulle
Broc
Châtel-St-Denis
Charmey

brasseries, fonderies, ateliers mécaniques
foires
foires, scieries
chocolat
foires, scieries
tourisme

1. Localités historiques

Sempach — Sursee — Lucerne.

2. Localités industrielles

Kriens → { les machines,
les soies,
le coton
Wolhusen → { scieries,
les foires
Menziken → les cigares

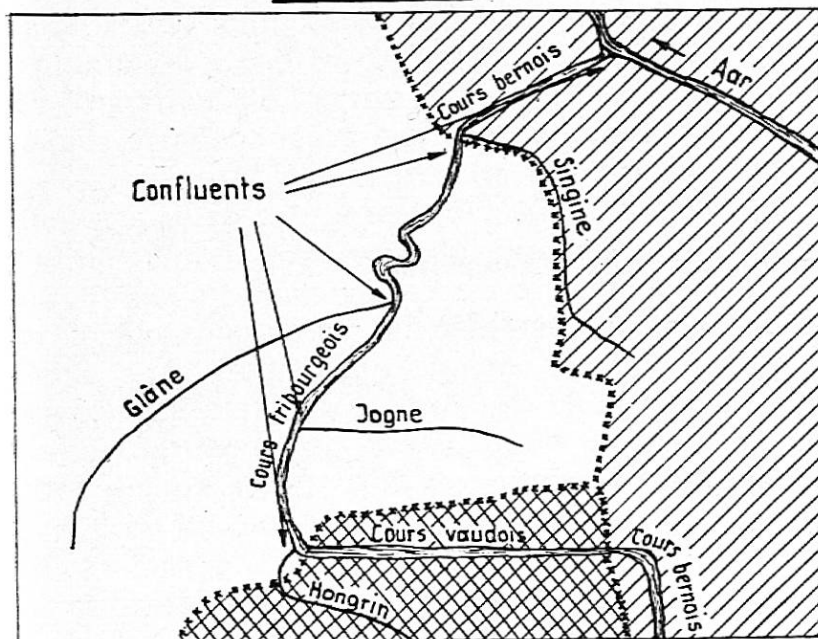
3. Les centres de tourisme

Lucerne — Weggis — Vitznau
et les bourgs si pittoresques de
Sursee et Sempach.

ÉTUDE PARTICULIÈRE Le confluent

PLANCHE IV. M. (1 leçon)

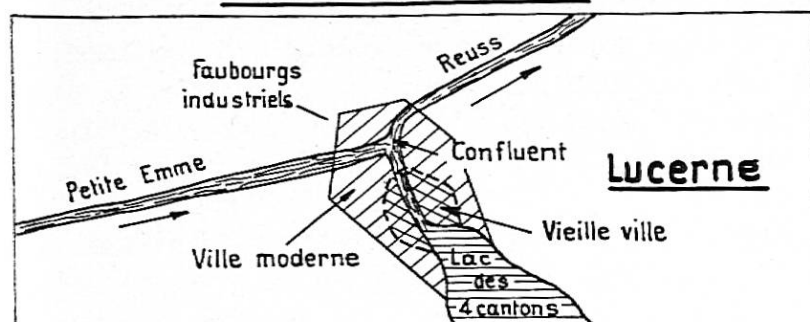
La Sarine



A.

La Sarine appartient à 3 cantons. Son cours fribourgeois mesure environ 100 km. Près de Fribourg, elle fait des méandres et coule entre de hautes falaises de molasse.

Petite Emme et Reuss



B.

Chercher 2 autres grandes villes suisses situées sur un semblable confluent ?

PLANCHE V. M.
(1 leçon)

Quelques particularités fribourgeoises

Chaque point doit être illustré par l'image ou le dessin)

L'exquis chocolat de Broc



Les vieux remparts



Les grandes scieries



Les beaux armaillis



*Les ponts monumentaux
de Fribourg*



Les châteaux célèbres



Les produits des alpages



PLANCHE VI. M.
(1 leçon)

Ce qu'il faut voir à Lucerne...

(A illustrer par documentation)

Le célèbre pont couvert



Les manufactures de soie



Le Pilate



Le jardin des glaciers



... et de Lucerne :

Le Righi



*Les petits cantons
de la Suisse primitive*



PLANCHE VII. M.
(? leçons)**Etude élargie****Chant :**

No 54. Le comte de Gruyère.

No 148. Les armaillis.

Chansons de Bovet et C. Boller.

Lecture :

Chalamala, bouffon.

Les comtes du pays de Fribourg.

Quelques légendes suisses.

Poésie :

La montée à l'alpage

... et tant d'autres.

Au Moléson ! (E. Rambert).

Travaux manuels :

Armoiries avec papier couleur transparent.

DISSÉMINATION DES GRAINES**Par le vent**

C'est le mode de dissémination le plus efficace ; c'est par ce moyen que beaucoup de plantes ont pu se propager dans des endroits qui semblaient inaccessibles.

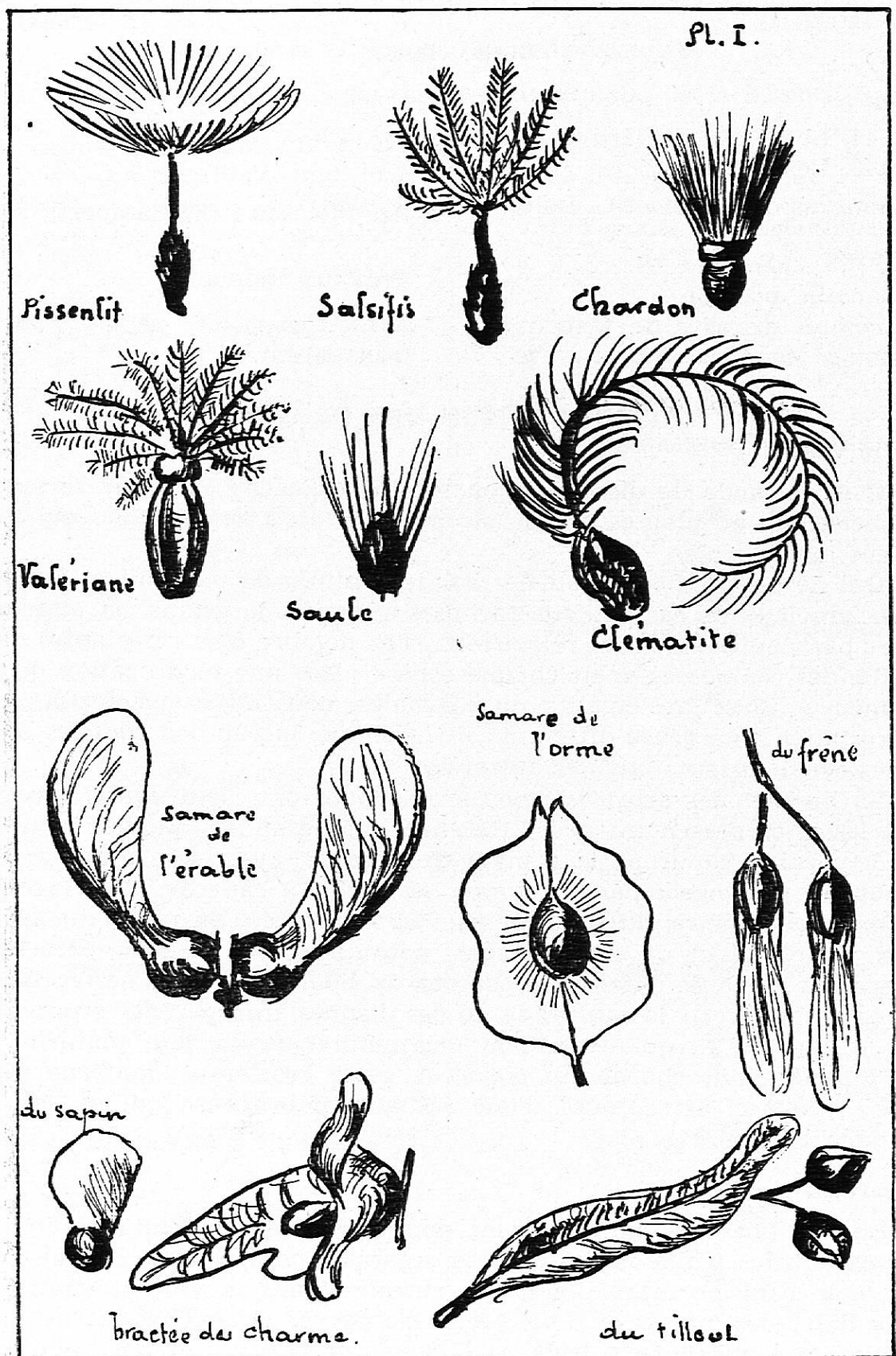
Qui ne s'est amusé à souffler sur le capitule du pissenlit et à suivre le vol gracieux de ces petits parachutes auxquels la graine est attachée ; et ces parachutes, nous les retrouvons chez nombre d'autres plantes de la famille des composées, mais chaque espèce offre une modification de son « planeur ». Chez la clématite de nos haies, nous observons un appareil d'aérostation d'un genre différent : il ressemble, lui, au boa dont les belles dames ornaient leurs épaules autrefois.

La plupart des arbres de nos promenades ont aussi des fruits ailés dont les ailes présentent des différences très grandes, quoique leur but soit le même. Admirons la samare de l'érable avec ses deux graines accouplées prolongées par un aileron semblable à l'aile de l'abeille, celles de l'orme champêtre, du frêne et les fruits du sapin, du pin et du mélèze. Ceux du tilleul et du charme sont pourvus d'une bractée-parachute. Prenons la peine de défaire les chatons du bouleau et nous serons émerveillés de découvrir la multitude de ces disques transparents groupés en pile le long du fil qui les retient prisonniers jusqu'à leur maturité. Et que dire du fruit charnu du coqueret, cette gracieuse « lanterne japonaise » ; celui-ci est entouré d'une résille membraneuse qui en fait un véritable ballon.

Dispersion par l'eau

Elle se fait tout naturellement pour les plantes aquatiques dont la plupart ont des fruits ou des graines organisés pour flotter. Chacun connaît le mécanisme merveilleux qui entraîne dans la vase la graine de l'utriculaire des marais et il est facile d'observer les laiches (carex) dont la plume qui surmonte le fruit est à la fois un aérostat et une voile pour la navigation.

Mais beaucoup de plantes terrestres sont également transportées par l'eau. Leurs graines sont construites pour être entraînées par le ruissel-



Dissémination par le vent. Les graines-parachutes.

lement, s'accrochant à toutes les aspérités où elles trouveront des conditions favorables à leur développement (saxifrages, orpins, etc.) Remarquons en passant que ces plantes se contentent d'une quantité de terre minime et ne semblent vivre que de l'eau du ciel.

Dispersion par les oiseaux

C'est le plus répandu de tous les procédés de dissémination. Les fruits qui servent de nourriture aux oiseaux sont verts avant leur maturité et se confondent avec le feuillage, alors qu'ils prennent des teintes vives, voyantes où le rouge, le bleu et le noir dominent au moment de la dispersion.

Les mûres, les baies du sureau, du sorbier, de l'alizier ne sont pas totalement digérées par les merles, comme on le croit trop souvent ; la pulpe seule est digérée, tandis que les graines sont réjectées intactes en un long cylindre bleuâtre que l'on trouve fréquemment dans les endroits où l'oiseau vient se désaltérer (sources, fontaines, étangs).

Et le gland du chêne, comment parviendrait-il à germer et à se développer à l'ombre dense de l'arbre qui l'a laissé tomber, si le geai n'intervenait pas pour le transporter en différents endroits de la forêt et l'y accumuler en si nombreuses réserves qu'il ne s'y retrouve plus et en oublie quelques-unes.

Longtemps on a pensé que la draine (ou drenne), cette grive qui nous arrive assez tard dans l'automne, avalait tout entière les baies du gui et que les graines en étaient ainsi disséminées avec les déjections de l'oiseau. Brocher nous apprend « que la grive écrase la baie dans son bec et rejette la peau comme, lorsque l'on mange du raisin, on en crache la gousse et les pépins. La pulpe des baies du gui étant extrêmement gluante, ces gousses et ces graines restent collées et quelquefois suspendues à la branche sur laquelle elles sont tombées ».

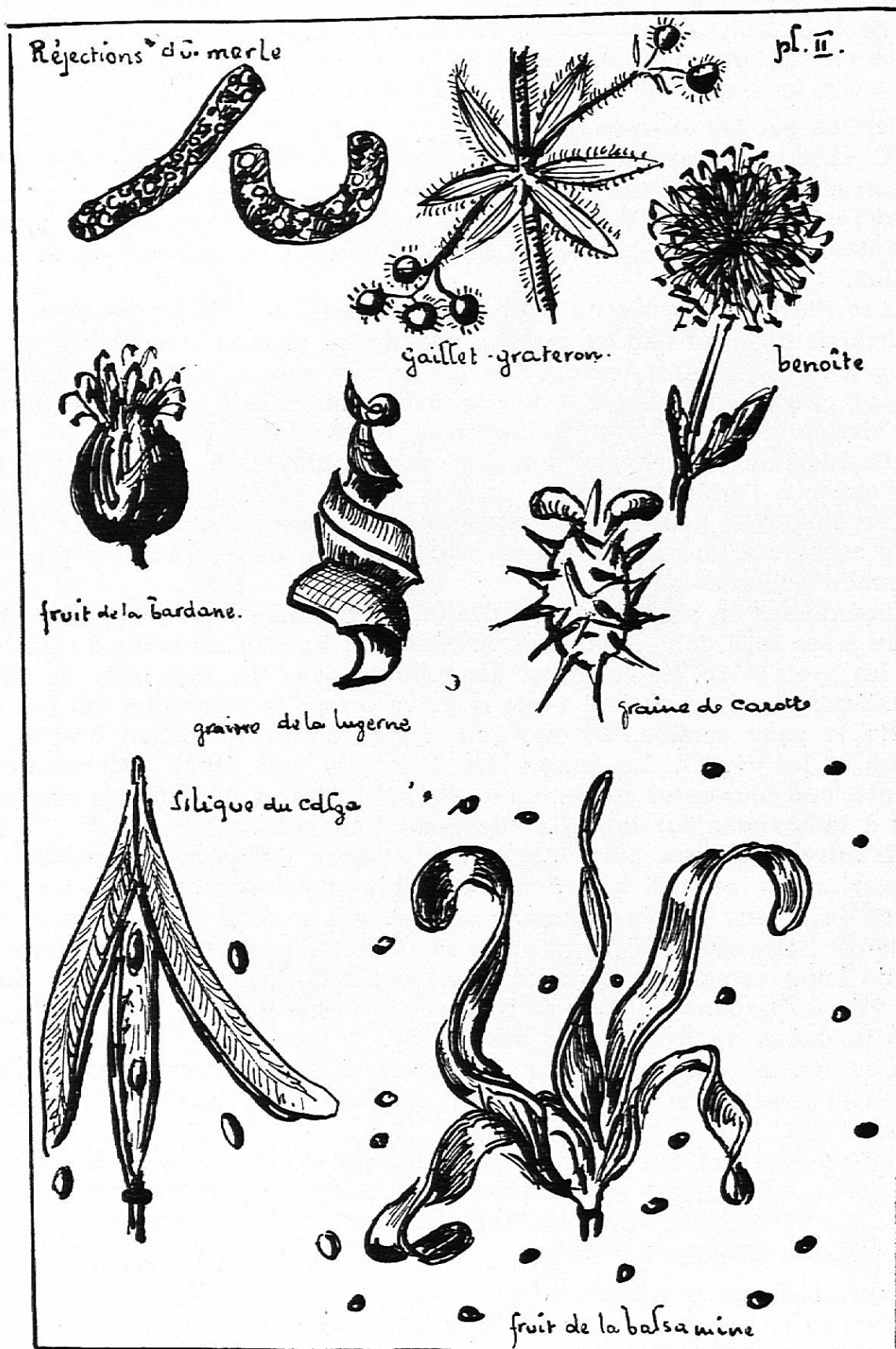
D'autres animaux participent aussi à cette diffusion des végétaux. Les graines de ceux-ci sont alors organisées pour s'accrocher à tout ce qui passe à leur portée ; pensons simplement à cette plante commune dans nos haies (le gaillet grateron) et que les enfants lancent dans le dos de leurs camarades où elles s'agrippent obstinément ou bien aux fruits de la bardane que les garçons accrochaient dans la chevelure des filles quand le maître avait le dos tourné.

Les graines des carottes, de la benoîte, de la luzerne portent toutes de ces appareils crochus qui peuvent se fixer, à la laine des moutons par exemple.

La plupart des fruits qui forment la nourriture des oiseaux ou des petits mammifères ont généralement des graines dures qui résistent à la mastication et aux sucs intestinaux. Aussi sont-elles rejetées intactes avec les excréments.

Dissémination par projection

Le paysan, dont tous les travaux sont réglés par le cours des saisons, sait qu'il n'y a qu'un temps pour procéder à la moisson du colza. Et cette année où la pluie a entravé cette récolte au moment opportun, on peut voir les champs complètement recouverts de jeunes plantes ressemées là naturellement. Lorsque le colza est mûr, les siliques s'ouvrent



Dissémination par les animaux et par projection.

d'elles-mêmes au soleil et répandent autour de la plante leurs petites graines rondes ; pour celui qui sait entendre, il est facile d'écouter le crépitement des siliques qui s'entrouvent à la chaleur du soleil et le léger grésillement que font les graines projetées contre les chaumes.

Et qui n'a pris plaisir étant enfant à « agacer » les fruits de la balsamine à leur maturité et à voir les graines se disperser dans toutes les directions ; et la surprise n'est pas moins grande de sentir se tordre dans la main les cinq valves vivantes de la capsule qui a éclaté. Ce phénomène se répète chez d'autres plantes, chez les géraniums sauvages et le « genêt à balai » en particulier.

P. Gudit.

OBSERVATIONS A FAIRE EN SEPTEMBRE-OCTOBRE

Au jardin

Récolter la graine du salsifis, du laiteron, de la tagète et comparer les différents modèles des parachutes.

Recueillir des graines de carottes, de persil et observer les crochets qui les caractérisent. (Une loupe faite d'une vieille lentille de lanterne facilite ces observations.)

Exposer au soleil ou à l'entrée du four du fourneau-potager des capsules de balsamines et assister à l'explosion de celles-ci.

Dans la promenade

Faire collection des graines ailées : samares de l'érable, de l'orme, du frêne ; bractées du tilleul, du charme ; graines du sapin (sécher la pive sur le fourneau-potager pour que les écailles s'entrouvrent). Lancer ces diverses graines d'une certaine hauteur, observer leur vol et comparer les distances de dispersion. Compter les graines contenues dans un seul « chaton » de bouleau.

Dans les haies

Chercher les plantes de gaillet et les fruits de la bardane et après avoir circulé dans cette végétation automnale, examiner les vêtements, les bas surtout et récolter les graines nombreuses qui y sont restées accrochées.

Près des ronces ou des sureaux, chercher des réjections de merles ou autres oiseaux, et essayer de déterminer les graines qui les composent.

Dans la forêt

Observer en octobre les allées et venues des geais à la lisière du bois, les suivre et essayer de découvrir leurs « caches » de glands.

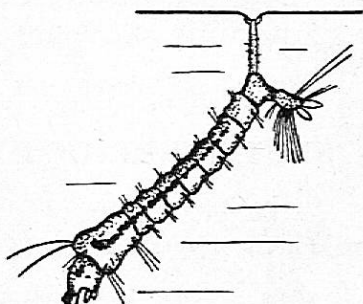
Au verger

En octobre-novembre, recueillir des baies de gui — les écraser, constater la présence des graines, la propriété de la g'u. Chercher sur les branches de poiriers qui portent des touffes de gui et sur les arbres avoisinants les réjections des draines.

Contre le tronc des vieux arbres, observer la floraison du lierre (mi-septembre), cet original qui fleurit alors que les autres plantes finissent de mûrir leurs fruits.

Au jardin, dans le bassin d'arrosage

Observer et recueillir les dernières pontes de culex et de chironomes et les larves de ceux-ci. Les emporter dans un bocal et consacrer quelques instants chaque jour à surveiller leur développement, leurs mœurs et noter les observations faites sur un petit carnet. (Se servir de la lentille pour mieux détailler la configuration de leurs corps.) P. G.



Larve de culex



Nymphe de culex respirant à la surface au moyen de ses deux « trompettes »

Fiche de travail manuel

Découpage sur bois

UN BOUCHON OUVRAGÉ

A. Regarde ce bouchon.

Comment t'y prendrais-tu pour en faire un semblable ? Réfléchis.

B. Quelques indications et conseils.

a) Avant de découper ton canard dans du bois croisé de 3-5 mm. d'épaisseur, dessine-le sur une feuille de papier.

b) Le bec se fait en une seule partie (carton ou bois croisé de 1-2 mm.) avec une entaille au milieu pour qu'on puisse le plier en deux.

c) Utilise le papier verré.

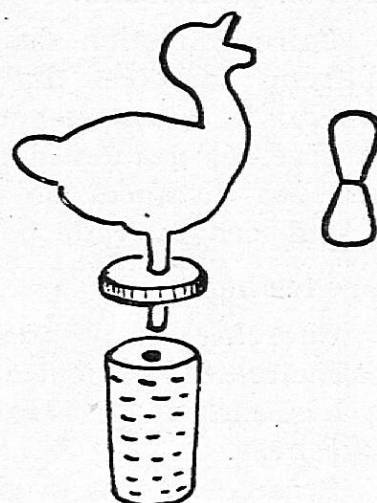
d) Utilise de la colle forte en tube.

e) Si tu n'as pas de peinture, tu peux fort bien teinter ton canard à l'encre de Chine. Il sera plus vite sec.

f) L'aile est découpée dans un morceau d'étoffe épaisse, puis collée.

g) Perce un trou pour les yeux. Ces derniers sont formés par un petit morceau d'étoffe au travers duquel passe une épingle à tête de couleur. Utilise la colle et la pince à couper.

C. Dessine un autre modèle de bouchon que l'on pourrait faire de la même façon. Par exemple: un escargot.



5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

324

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine



*Ne cherchez pas au diable
vert...*

*Chez Pellet vous trouverez
tout ce qu'il vous faut pour
entretenir et faire durer
vos chaussures.*

J. PELLET S. A., Riponne 2
314



PAPETERIE - LIBRAIRIE
LAUSANNE

284

FORT GAIN ACCESSOIRE

Représentants locaux

cherchés dans toute la Suisse pour la
diffusion d'une publication littéraire et
linguistique - français, allemand, anglais.
Ecrire case postale 240 Mt-Blanc, Genève.

KURT GUGGENHEIM

LA NUIT SANS PERMISSION

Le meilleur roman inspiré par les mobs. Traduit par Georges Duplain.

EDITIONS DU CHANDELIER, Bienne et Paris 3 fr. 30

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

Nouveauté :

PAULI (L.) et POST (M.) : TRIGONOMÉTRIE

Publication de la Société des professeurs de mathématiques.
Un volume de 144 pages 20,5 x 14 cm., avec 72 figures,
cartonné fr. 6.—

La trigonométrie qui s'apparente étroitement à la géométrie touche aux domaines les plus variés de la science et joue un rôle capital dans la culture mathématique. La nouvelle méthode adoptée dans ce manuel, destiné aux gymnases romands, pose des bases solides et permet d'établir aisément les résultats fondamentaux de cette discipline et d'en connaître les applications.

Rappel :

GROSGURIN (L.) :

**Enseignement de la géométrie :
MÉTHODOLOGIE**

Un volume de 192 pages, 22 x 15 cm., avec des figures, cartonné fr. 6.—

Cette méthodologie examine la géométrie sous ses deux formes. Elle se borne d'abord à ses sources concrètes puis tend à faire raisonner sur des faits immédiats et simples. Elle donne donc à l'élève des connaissances utiles et le prépare en même temps à une étude compréhensive de la géométrie logique. Ce manuel est employé à Genève depuis 1944 pour les élèves de 10 à 15 ans.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 9.— ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

*C'est encore temps...
... de prendre part au grand*

CONCOURS DE « NOUS VOICI! »

destiné à tous les abonnés de moins de 20 ans.

Prix en nature pour Fr. 135.—.

La première question est parue dans le numéro d'octobre.

Le concours est ouvert aux nouveaux abonnés.

Nous voici! REVUE COOPÉRATIVE MENSUELLE POUR LA JEUNESSE
Abonnement annuel Fr. 3.— / Chèques post. : V 31 Bâle

338

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

316

LAUSANNE

KURT GUGGENHEIM

LA NUIT SANS PERMISSION

Le meilleur roman inspiré par les mobs. Traduit par Georges Duplain.

EDITIONS DU CHANDELIER, Bienne et Paris 3 fr. 30

INSTITUTION DE SERIX, à Serix près Oron

Ensuite de démission honorable du titulaire, acceptée avec reconnaissance pour les services rendus, le comité exécutif de SERIX, institution agricole et professionnelle de la Suisse romande, met au concours, jusqu'au 28 octobre prochain, le poste de

DIRECTEUR

de l'institution. Seules les offres de candidats mariés seront prises en considération, la femme du directeur ayant la responsabilité d'un ménage de 90 personnes. La préférence sera donnée à un membre du corps enseignant vaudois.

Adresser les offres de service écrites à la main, avec curriculum vitæ détaillé et indication des références, au président du comité exécutif de l'institution de Serix, M. Max de Cérenville, rue de la Paix, 6, à Lausanne. Prière de s'abstenir de toute visite, sauf convocation.

424